



La lettre du CPIE Pays Gersois

Nous savons depuis l'Antiquité qu'au-delà de l'horizon, existe une autre réalité et un nouvel horizon. Comment évoluer et nous adapter à ce nouvel horizon ? C'est l'une des questions de 2015. Les collectivités territoriales sont également dans le questionnement : compétences ? Organisation ? Moyens ? Politiques publiques ? En tant que CPIE, nous pouvons les accompagner pour mettre en œuvre leur politique de Développement Durable. Pour nous, cet accompagnement, c'est déjà aujourd'hui. Gestion et valorisation d'espaces naturels et d'espaces verts, Zéro Phyto, diagnostic territorial de durabilité... et n'oublions pas que notre horizon ne se limite pas au Gers. Au sein de l'URCPIE, nous sommes en capacité de mobiliser d'autres ressources, d'autres compétences qui nous permettront d'élargir cet horizon.

Vincent LABART
Président du CPIE Pays Gersois



Transmettre des compétences via la formation

Depuis 15 ans, nous intervenons dans plusieurs formations : le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (Gestion et Protection) de la Nature et le Certificat de Spécialisation (Technicien Cynégétique) avec le CFPPA du Gers à Mirande.

En effet, nous apportons notre expérience et expertise en terme de montage de projets, de connaissance, de gestion et de valorisation du territoire et de la biodiversité gersoise.

En tant qu'organisme de formation agréé, nous répondons aux demandes de différentes structures et proposons tout un panel de modules de formations adaptés aux besoins de chacun. N'hésitez pas à nous solliciter !



Vie associative

Depuis trois mois déjà, le CPIE s'est engagé dans l'aventure Facebook ! La décision de créer une page sur ce réseau social fait suite au Dispositif Local d'Accompagnement réalisé l'année dernière par l'agence de communication toulousaine Com3'elles.

Aujourd'hui, grâce au dynamisme de Dalila, notre volontaire en communication, c'est une cinquantaine d'abonnés qui suivent notre fil d'actualités. Ce support est un moyen efficace d'annoncer nos animations et de communiquer sur nos diverses actions, mais c'est aussi un outil qui, à terme, permettra de favoriser l'échange au sein de la communauté créée autour de l'association.

Ainsi, si vous avez quelques témoignages, commentaires, avis ou suggestions sur les activités du CPIE, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous serons également ravis de découvrir vos plus belles photos d'inventaires et de sorties nature : alors, postez les sur la page !

Partagez la page du CPIE avec vos proches !

facebook.com/cpie32



Le coin des petits et grands curieux

ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

Naturellement Auch
Du 21 juillet au 25 août
Tous les mardis après-midi*

Venez redécouvrir le centre ville côté nature, le Bois d'Auch ou encore le site de St-Cricq avec nous.

Eau et Biodiversité
Du 19 juillet au 23 août

Exposition et jeux pour enfants
au Château de L'Isle de Noé - entrée libre
Ouverte tous les jours de 14h à 19h
Animée tous les mercredis, jeudis et dimanches
Ateliers enfants tous les mercredis matin*
Sorties nature tous les jeudis matin*



*sur inscription

Connaître notre territoire

Terra Gers®

Démarche initiée et animée par le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Gers pour promouvoir une offre de tourisme durable, elle permet la visibilité des divers savoir-faire gersois en matière d'écotourisme, d'éco-responsabilité et de circuits-courts.



A partir de critères de sélection définis dans une charte et une démarche de progrès, les professionnels engagés sont soucieux d'améliorer la qualité de leurs produits. Leur engagement porte sur l'accueil, le respect de l'environnement, le volet social et économique de leurs activités.

Tourisme responsable, écotourisme, tourisme solidaire... Terra Gers® est la réponse à un nouveau mode de découverte du Gers en Gascogne.

Plus d'informations sur www.vrai.tourisme-gers.com

Une astuce pour l'environnement

Devenez éco-citoyen en voyageant écologique... et économique, réduisez les émissions de GES et économisez les énergies ! Pour cela, il existe des conduites simples et efficaces permettant de surveiller sa consommation en terme de transport.

Dans le Gers, diverses lignes de transports en commun interurbains sont consultables sur le site du Conseil Départemental. Saviez-vous, par exemple, qu'il existe des services de transport à la demande ? Deux autres sites peuvent également vous être utiles : CovoituraGers.com et Gers-covoiturage.fr.

Pour de plus courts trajets, plusieurs voies vertes et véloroutes ont été aménagées sur le territoire afin de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité. Ces parcours sont disponibles sur le site tourisme-gers.com. Sachez également que les vélos sont acceptés dans les trains ; cela permet donc de privilégier le voyage multimodal (voiture + train ; train + vélo...).

Pour les moins sportifs, des locations de vélos à assistance électrique sont disponibles dans le département !

Si vous ne pouvez pas utiliser ces types de transports, pensez à adopter les règles d'éco-conduite en voiture : rouler à vitesse constante et à bas régime, anticiper, avoir le pied léger...



Énergie positive

Visant à accélérer la transition énergétique, 5 collectivités du Gers ont été labellisées par l'Etat "Territoires à énergie positive", sur la base de programmes d'actions dans plusieurs secteurs : consommation d'énergie dans les bâtiments, diminution des gaz à effet de serre (GES) des transports, gestion des déchets, développement des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, éducation à l'environnement et participation citoyenne.

Au palmarès, on trouve :

- au plus haut niveau, les "territoires à énergie positive pour la croissance verte" = le Conseil Départemental du Gers et le Pays Portes de Gascogne
- puis les "territoires à énergie positive en devenir" = Grand Auch Agglomération et la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne
- et enfin en "Contrat local de transition énergétique" = la Commune de Saint-Clar

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Ça bouge ailleurs

Le colloque national Démocratie participative et modernisation du dialogue environnemental a débouché sur de nombreuses propositions d'amélioration des procédures consultatives, comme la participation du public en amont des projets majeurs (plans et programmes, grands projets) ; l'expression des alternatives ; la consultation des électeurs (avec un nouveau droit d'initiative) d'une aire géographique spécifique, avec une information large, vérifiée et pluraliste.



Autres suggestions :

Une autorité environnementale indépendante du décideur, une base publique de données, un statut global du bénévole associatif, et l'amplification de l'éducation à l'environnement.